

alparc

2024

rapport d'activité



Sommaire

	Éditorial.....	3
	Biodiversité et connectivité écologique.....	4
	Développement régional et qualité de vie	8
	Carte des espaces protégés alpins	12
	Education au développement durable dans les Alpes	14
	Services aux membres	17
	Vie de l'organisation	19
	Organisation du réseau.....	22

Photo couverture : ©Guido Plassmann - Glacier Blanc - Près de Mme Carle, NP Les Ecrins (F)





ALPARC, le Réseau Alpin des Espaces Protégés, est sur le bon chemin !

En 2024, deux projets INTERREG Espace Alpin ont été approuvés, dans le développement desquels ALPARC a joué un rôle majeur : LiveAlpsNature (chef de file) et AlpsLife.

Au cours des dernières décennies, ALPARC a acquis une grande expertise dans la soumission de projets INTERREG Espace Alpin et a mis en œuvre avec succès un grand nombre d'entre eux. Rappelons par exemple qu'ALPARC a mené deux projets en tant que chef de file en parallèle au cours d'une même période. Cette expérience porte à nouveau ses fruits. Une nouveauté parmi les projets qui ont maintenant démarré est que de nombreuses aires protégées ou parcs sont impliqués. Ce n'est toutefois pas surprenant compte tenu des thèmes de la gestion des visiteurs et du monitoring de la biodiversité qui sont concernés. Des espaces protégés ont beaucoup d'expérience dans ces domaines et personne n'a d'aussi longues séries de données sur la biodiversité que les parcs. Les aires protégées peuvent également être gravement touchées par les effets négatifs du « surtourisme ». Nous pouvons donc déjà nous réjouir des résultats que ces deux projets vont générer.

Un aspect important de tous les projets INTERREG Espace Alpin est l'échange entre les participants. Cette mise en réseau est la véritable mission d'ALPARC. Cependant, comme le financement de base n'a été que partiellement disponible jusqu'à présent, l'un des principaux défis reste la mise en réseau des parcs par le biais de projets tels que ceux mentionnés ci-dessus. Cependant, nous continuerons à travailler pour que le financement de base pour le travail en réseau repose sur des bases saines. Les signaux en ce sens sont encourageants de la part des ministères des pays alpins. À ce stade, je voudrais remercier tout particulièrement la France, la Suisse et la Principauté de Monaco, qui permettent de financer le programme d'une manière qui prend aussi en compte cette mise en réseau. À cela s'ajoute un financement de projet ciblé de la part de l'Allemagne et de l'Autriche. Nous tenons à exprimer nos remerciements à tous ces partenaires pour leurs nombreuses années d'engagement en faveur de la coopération internationale entre les aires protégées du réseau ALPARC.

ALPARC CENTR'ALPS, filiale d'ALPARC, est également sur une bonne voie. Différents projets ont été lancés. Je suis convaincu qu'ALPARC CENTR'ALPS jouera à l'avenir un rôle encore plus important pour la région alpine germanophone.

Du cadre alpin au cadre mondial : l'achèvement et la publication du livre exhaustif «Alpine Parks 2030» ont été retardés à la toute fin des travaux jusqu'à ce que les décisions de la COP15 Biodiversité soient disponibles. Cela a permis d'intégrer l'objectif 30x30 et ses effets sur les Alpes. Dans notre monde en évolution rapide, il est important de ne pas oublier des résultats aussi fondamentaux et étendus après seulement un an !

L'année 2024 a été assombrie par le décès soudain de notre collègue et ami Mauro Fissore. Il n'a pas seulement construit le Mémorial Danilo Re, il en était l'âme. Mauro parlait et chantait l'italien, le français et l'anglais. Il connaissait tous ceux qui participaient au mémorial ou les a connus très rapidement grâce à sa nature communicative. Pour lui, la mise en réseau internationale des aires protégées était une évidence. Avec lui, nous perdons une partie vivante du réseau qui fait d'ALPARC ce qu'il est.

En 2025, ALPARC fêtera ses 30 ans. J'ose dire que des questions telles que la biodiversité et le changement climatique n'ont jamais été aussi importantes qu'aujourd'hui. Profitons de cette bonne position de départ pour mettre encore plus l'accent sur les préoccupations, mais aussi sur les opportunités qu'offrent les aires protégées alpines. Ensemble au sein d'un réseau international.

À bientôt pour les 30 prochaines années !

Dr. Peter Oggier
Président ALPARC



BIODIVERSITÉ

et connectivité écologique



La protection de la biodiversité reste la principale préoccupation pour ALPARC

La biodiversité est massivement menacée, y compris dans les Alpes et même dans nos espaces protégés. Les gestionnaires des espaces protégés alpins – sur le terrain mais aussi dans les administrations et dans les négociations nationales et internationales - la défendent activement tous les jours. Ils sont les acteurs principaux pour le maintien de cette base de la vie pour les générations futures.

Les activités visant à maintenir la biodiversité pour les générations à venir peuvent être groupées dans les catégories « conserver », « connecter » et « restaurer ». ALPARC est actif dans chacune de ces catégories. Les stratégies de conservation font partie intégrante du travail des parcs et espaces protégés, à travers leur mise en œuvre sur le terrain, et les travaux récents d'ALPARC sur l'objectif 30x30 de la COP 15 Biodiversité en sont une autre expression.

La connectivité écologique est un sujet cher à ALPARC depuis plus de 20 ans – de nombreux projets et actions ont été menés et des résultats concrets pour la planification et la mise en place d'un réseau écologique transalpin existent désormais au travers des cartes, des simulations et des descriptions des sites pour tout l'Arc alpin.

Afin de pouvoir protéger la biodiversité il faut la connaître, son état, son évolution mais aussi les menaces qui pèsent sur elle. Une bonne connaissance de la biodiversité alpine permet d'agir en appliquant des mesures concrètes à la fois en termes d'une meilleure protection des sites et des espèces mais aussi en intervenant sur certaines activités humaines nuisibles car trop intenses et fréquentes.

Dans ce contexte, ALPARC a élaboré avec ses partenaires deux projets INTERREG Espace Alpin – « AlpsLife » et « LiveAlpsNature », pour le deuxième, ALPARC est chef de file. Ces deux projets ont commencé le 1^{er} septembre dernier. Ils ont pour objectif de contribuer activement à des stratégies pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans différents domaines.

Le premier par l'amélioration de la connaissance sur l'état et l'évolution de la biodiversité alpine, le deuxième par des mesures concrètes sur le terrain en termes de gestion des flux de visiteurs dans les sites écologiquement fragiles de nos territoires protégés. Des informations plus détaillées sont disponibles dans les articles correspondants et en ligne.

La planification de la connectivité écologique continue au travers du projet INTERREG « PlanToConnect » toujours en cours et les premiers résultats sont maintenant disponibles, notamment en ce qui concerne les corridors mais aussi des barrières écologiques à l'intérieur des Alpes et leur considération dans les processus de l'aménagement du territoire.

Le groupe de travail permanent biodiversité alpine d'ALPARC continue d'être actif tout comme le projet du monitoring de la loutre. Un travail intense a été mené avec le Comité consultatif sur la biodiversité alpine (ABB) qui a contribué aussi à l'élaboration du projet « AlpsLife » accepté par le programme et qui constituera un pilier important de ce groupe de travail de la Convention. ALPARC a également activement participé aux manifestations de la Convention Alpine sur la biodiversité à travers d'interventions ciblées (Kranjska Gora, Nova Gorica).

PlanToConnect

PlanToConnect

Intégration de la connectivité écologique dans l'aménagement du territoire de l'Espace alpin

Face au déclin de la biodiversité, la connectivité écologique se présente comme une solution permettant de renforcer les capacités d'adaptation et la préservation des fonctions des écosystèmes. La coordination entre les différents acteurs est donc essentielle pour développer conjointement des solutions visant à lutter contre la fragmentation, notamment celle induite par la présence d'infrastructures et d'autres pressions d'origine anthropique.

Dans ce sens, le projet a poursuivi et achevé les activités proposées pour la période concernée. Tout d'abord, le travail cartographique à l'échelle alpine a été complété. Ce travail consiste principalement en la création d'une cartographie et en la mise à disposition de ces résultats à travers des storymaps et Jecami, la plateforme WebGIS spécialisée dans les données relatives à la connectivité écologique des Alpes.

Une étude des stratégies, orientations et réglementations concernant la mise en œuvre de la trame verte et bleue, ainsi que de la connectivité écologique à différentes échelles territoriales, a été effectuée, afin de connaître le cadre d'implémentation d'une stratégie coordonnée telle qu'elle est proposée par le projet. Différents documents d'orientations dirigés aux aménageurs du territoire ont été élaborés afin de proposer des étapes à suivre, des éléments nécessaires pour identifier des espaces à prioriser et les actions à réaliser pour intégrer ce sujet sur des documents de planification du territoire.

Ce travail est approfondi à travers des cas d'études répartis à travers les Alpes, pour lesquels différentes méthodologies ont été employées afin d'élaborer les analyses du réseau écologique. Les résultats comportent des analyses d'acteurs, de barrières et de menaces pour la connectivité écologique, des analyses par rapport aux implications du développement des énergies renouvelables, de la cartographie ainsi que des recommandations générales des actions à implémenter.

Le projet a également poursuivi ses activités visant à créer des espaces de formation et d'échange avec des aménageurs du territoire. Le workshop intitulé « Réseaux écologiques alpins : Intégration de la connectivité dans l'aménagement du territoire », qui s'est déroulé en novembre à Obergurgl (A), a permis de partager les résultats du projet, de les discuter et d'entendre la perspective à l'échelle européenne concernant la connectivité écologique. Le workshop a également permis d'apporter des contributions importantes pour le développement des activités correspondant à la phase finale du projet.



Projet en un coup d'œil

Objectif : Intégration de la connectivité écologique dans les systèmes d'aménagement du territoire

Mots clés : Connectivité écologique, aménagement du territoire, politiques territoriales

Durée : Nov 2022 - oct 2025

Partenaires : 10 - dont 1 espace protégé

Budget total : 2.461.927 €

Publics cibles : Autorités locales, régionales et nationales, responsables de l'aménagement du territoire

ALPARC contribue activement aux différentes WP du projet. Ce projet est cofinancé par le fonds FEDER (INTERREG) et le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMUV)

Plus d'informations :

www.alpine-space.eu/project/plantoconnect



Les résultats obtenus lors de projets INTERREG précédents, ALPBIONET2030 (ALPARC, chef de file) et OpenSpaceAlps (ALPARC, chef de file du Work package - cartographie transalpine des espaces ouverts), se poursuivent dans le cadre du projet PlanToConnect, afin de faciliter l'intégration et la mise en œuvre de la connectivité écologique dans l'aménagement du territoire.



AlpsLife

Interreg  Co-funded by the European Union

Alpine Space

AlpsLife

Monitoring commun à l'échelle alpine pour la protection de la biodiversité

AlpsLife vise à créer une base commune pour comparer et évaluer les résultats des observations sur l'évolution de la biodiversité dans les espaces protégés alpins, dont beaucoup existent depuis des décennies. Ce travail va permettre pour la première fois d'interpréter l'évolution de la biodiversité à l'échelle des Alpes dans une perspective à long terme.

Des mesures concrètes de gestion de la protection de la biodiversité et de suivi de son efficacité en sont la conséquence logique. Les activités du projet comprennent l'établissement d'un certain nombre de variables géographiques pertinentes pour la biodiversité au niveau alpin, la mise en place d'un « système d'alerte précoce » pour la biodiversité alpine, l'élaboration d'une boîte à outils de recommandations techniques et politiques pour l'interopérabilité des indicateurs et leur utilité pour la protection durable de la biodiversité alpine.

Enfin, les résultats d'AlpsLife contribuent également aux objectifs de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, du Global Biodiversity Framework (GBF), de la loi de l'UE sur la restauration de la nature et du plan d'action pour la biodiversité du Comité consultatif sur la biodiversité alpine (ABB) de la Convention Alpine.



Projet en un coup d'œil

Objectif : Interopérabilité des données et systèmes existant de monitoring de la biodiversité alpine et mise en place d'un « système d'alerte précoce »

Mots clés : Biodiversité, monitoring, management, interopérabilité

Durée : Sept. 2024 - août 2027

Partenaires : 12 - dont 7 espaces protégés

Budget total : 2.916.176 €

Publics cibles : Espaces protégés, autorités nationales et régionales, organisations transalpines, institutions de recherche

ALPARC est le responsable du WP3. Ce projet est cofinancé par le fonds FEDER (INTERREG) et le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMUV)

Plus d'informations :
www.alpine-space.eu/project/alpslife



LiveAlpsNature

Interreg  Co-funded by the European Union

Alpine Space

LiveAlpsNature

Innover et gérer les flux touristiques dans les espaces protégés alpins

Les Alpes représentent un hotspot d'importance mondiale pour la biodiversité. Cependant, cette richesse d'espèces et d'habitats est menacée par la pression croissante exercée par le tourisme, même au sein des espaces protégés.

Le projet LiveAlpsNature a donc pour but de protéger la biodiversité alpine et de réduire les impacts des activités de plein air.

Pour ce faire, LiveAlpsNature promouvra de nouvelles pratiques récréatives et développera des systèmes innovants de gestion des flux touristiques. Ces propositions seront fondées sur l'analyse des tendances et des impacts du tourisme, en adoptant une approche visant à intégrer la protection de la biodiversité et la santé humaine. Les stratégies ainsi élaborées seront testées dans les espaces protégés alpins impliqués dans le projet et présentées aux principaux stakeholders. De plus, la diffusion des résultats sera assurée par des plateformes numériques qui permettront aux touristes d'accéder librement aux données et aux ressources d'information utiles pour encourager des comportements plus conscients et respectueux de la biodiversité.

LiveAlpsNature est un projet important pour les espaces protégés, car il se situe à l'intersection des trois axes de travail d'ALPARC. Son objectif principal est la protection de la biodiversité, mais il vise également à sensibiliser les personnes et à promouvoir des stratégies de tourisme durable. LiveAlpsNature pourra donc fournir aux espaces protégés des solutions pratiques contre le phénomène du surtourisme, tout en contribuant aux objectifs de la Convention Alpine et de la Stratégie pour la Macro-Région alpine (SUERA).



Projet en un coup d'œil

Objectif : Gestion des flux de visiteurs dans les espaces naturels sensibles par des offres innovatrices basées sur l'approche « Une seule santé » et des plateformes digitales d'activités « outdoor »

Mots clés : Biodiversité, gestion du tourisme, plateformes digitales d'offres « outdoor »

Durée : Sept. 2024 - août 2027

Partenaires : 12 - dont 7 espaces protégés

Budget total : 2.729.503 €

Publics cibles : Espaces protégés, plateformes en ligne, touristes et visiteurs, secteur du tourisme

ALPARC est le chef de file du projet. Ce projet est cofinancé par le fonds FEDER (INTERREG) et le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMUV)

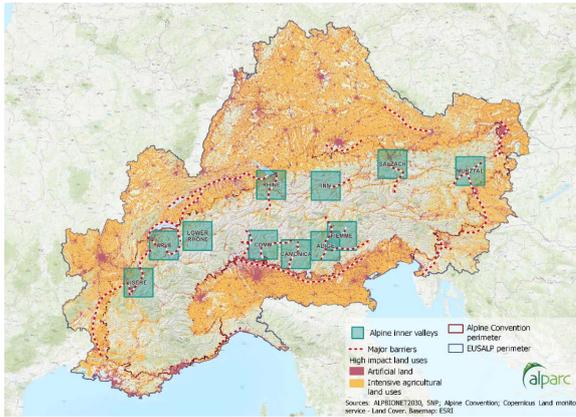
Plus d'informations :
www.alpine-space.eu/project/livealpsnature



©Naturpark Nagelfluhkette (D)
LiveAlpsNature Kick-off meeting, Naturpark Nagelfluhkette (D)

Analyse des principales barrières écologiques alpines

Le projet vise à analyser et évaluer la situation actuelle de la connectivité écologique dans les Alpes, ainsi qu'à proposer des mesures visant à renforcer le réseau écologique. Ceci est effectué d'abord, par l'identification des principales barrières situées à la périphérie des Alpes, susceptibles d'isoler cette région écologiquement.



Zone d'étude - projet analyse des principales barrières écologiques alpines

Ensuite, par l'identification des corridors écologiques stratégiques, essentiels pour assurer le bon fonctionnement de la connectivité écologique à l'intérieur et autour des Alpes. Les analyses réalisées dans le cadre du projet se basent sur les résultats des projets précédents développés par ALPARC sur ce sujet, ainsi que sur des éléments provenant d'autres projets et initiatives. Elles s'appuient également sur des géodonnées portant sur la connectivité entre les espaces protégés et d'autres zones écologiquement significatives.



Projet en un coup d'œil

Objectif : Evaluer les plus grandes barrières de la connectivité écologique alpine et recommandations d'action

Mots clés : Connectivité écologique, barrières, fragmentation

Durée : Sept. 2024 - août 2027

Publics cibles : EUSALP, Convention Alpine, Autorités locales, régionales et nationales, responsables de l'aménagement du territoire, espaces protégés

Ce projet est financé par le Ministère fédéral autrichien de la protection du climat, de l'environnement, de l'énergie, de la mobilité, de l'innovation et de la technologie (BMK)

Recul des glaciers et évolution de la vie

Le rôle des espaces protégés alpins

Le scénario d'un monde sans glaciers est tout à fait possible. Des températures mondiales supérieures de trois à quatre degrés à celles d'aujourd'hui suffisent pour cela, et ceci est une trajectoire qui ne peut plus être exclue. Le recul des glaciers est aussi un phénomène important qui affecte les écosystèmes terrestres, y compris ceux situés dans les Alpes et les aires protégées. Le projet dresse un premier bilan des glaciers alpins concernés dans les espaces protégés et des possibles réactions en termes de gestion et de protection de ces surfaces comme héritage typiquement alpin, incluant des perspectives d'écosystèmes émergents et l'évolution de la vie dans ces milieux de montagne.

Le projet rassemblera les données sur des surfaces englacées des espaces protégés et des partenaires associés au niveau des Alpes entières pour évaluer la surface, la vitesse du retrait des glaciers et les conséquences que cela provoque à court, moyen et long terme (impacts sur l'écologie, sur la sécurité des visiteurs et touristes, sur la disponibilité des ressources en eau et l'alimentation des cours d'eau alpins p.e.).

Un accent particulier est mis sur l'évolution de la vie dans ces régions et le rôle crucial des aires protégées pour l'observation des phénomènes et l'information du grand public - et par conséquence pour la protection de ces « nouvelles » surfaces qui peuvent aussi être exposées à de nouveaux usages pas forcément en accord avec un objectif de protection. Le retrait des glaciers reste l'un des phénomènes les plus visibles du

changement climatique et permet de développer des activités pédagogiques sur ce thème crucial de notre ère.

Un échange avec les gestionnaires des espaces protégés sur le rôle des parcs et des aires protégées pour la conservation de la biodiversité alpine en réponse à ces changements fait partie du projet.

Les résultats devront contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique écologique dans les régions de montagne et permettront des recommandations politiques de conservation et de gestion de ces milieux à l'avenir.



Projet en un coup d'œil

Objectif : Analyse du recul des glaciers alpins et de la dynamique écologique résultante dans les espaces protégés alpins et au-delà

Mots clés : Glaciers, changement climatique, biodiversité, mesures de protection

Durée : Déc. 2024 - mars 2025

Publics cibles : Convention Alpine, Espaces protégés, autorités locales, régionales et nationales

Ce projet est financé par la CIMA/FNADT 2024 (France)



Développement régional et qualité de vie



Les espaces protégés alpins couvrent environ 30% du périmètre de protection de la Convention Alpine et constituent des points chauds de biodiversité, mais aussi des destinations prisées pour le tourisme et les activités de plein air. Ces zones remplissent une double fonction : elles protègent la diversité biologique tout en favorisant le bien-être et la détente des personnes. Il est essentiel de concilier ces deux priorités – la conservation de la nature et les usages récréatifs – pour l’avenir des espaces protégés alpins.

Les Alpes abritent plus de 14 millions d’habitants et attirent des millions de touristes, ce qui exerce une forte pression sur cet espace naturel sensible. La protection des écosystèmes est cruciale pour la qualité de vie des résidents, ce qui fait des aires protégées un élément central des stratégies de développement régional. Afin de promouvoir une économie durable et un tourisme respectueux de l’environnement, les activités touristiques doivent être en harmonie avec la conservation de la nature. Les espaces protégés alpins fournissent une plateforme importante pour atteindre cet équilibre.

Des initiatives telles que la campagne « Be Part of the Mountain » et le projet LiveAlpsNature contribuent à orienter le tourisme et à sensibiliser aux impacts des activités de plein air sur la flore et la faune alpines. En 2024, ALPARC se concentre particulièrement sur la protection de la biodiversité alpine et le développement durable, notamment grâce au projet LiveAlpsNature, qui vise à réguler les flux de visiteurs et à promouvoir la conservation des espèces. Des outils numériques d’information aident à gérer le tourisme croissant et à minimiser les effets négatifs du surtourisme.

Les espaces protégés alpins doivent promouvoir des formes de tourisme durable, car l’essor des activités de plein air néglige souvent les impacts environnementaux à long terme. Ce n’est qu’en collaborant étroitement avec les partenaires locaux que des concepts durables peuvent être développés, en associant la conservation de la nature et le tourisme.

La présidence slovène de la Convention Alpine met également en avant la qualité de vie comme un aspect important, mais jusqu’à présent peu abordé. La Slovénie prévoit de donner un nouvel élan à ce domaine, afin d’assurer les conditions de vie de la population alpine tout en favorisant la préservation de l’environnement.

Be Part of the Mountain

Nouvelle campagne estivale - Une approche globale des activités de plein air durables

L'initiative Be Part of the Mountain (BPM) n'a cessé de se développer ces derniers mois et compte aujourd'hui 25 membres de toute la région alpine. Tous les membres ont constaté comment l'essor des activités sportives de plein air en montagne se poursuit. Cependant, de nombreux pratiquant(e)s ne sont pas ou peu au courant des impacts potentiels de leurs activités sur les écosystèmes, la flore et la faune alpines. Ce constat souligne l'urgence de poursuivre la sensibilisation à l'utilisation responsable de la nature alpine et de fournir des informations appropriées. BPM s'est donc fixé pour objectif d'atteindre les athlètes par le biais de campagnes à l'échelle alpine et de les informer sur les effets de leurs activités. D'autre part, l'initiative favorise les échanges entre les aires protégées et les organisations alpines dans les domaines de la gestion et de la sensibilisation des visiteurs et crée de la visibilité pour des campagnes régionales déjà existantes. En juin 2024, l'initiative a été présentée lors d'une conférence du Club alpin italien, qui a permis de faire progresser l'échange et la mise en réseau avec d'autres acteurs de la communauté alpine.



bepartofthemountain.org

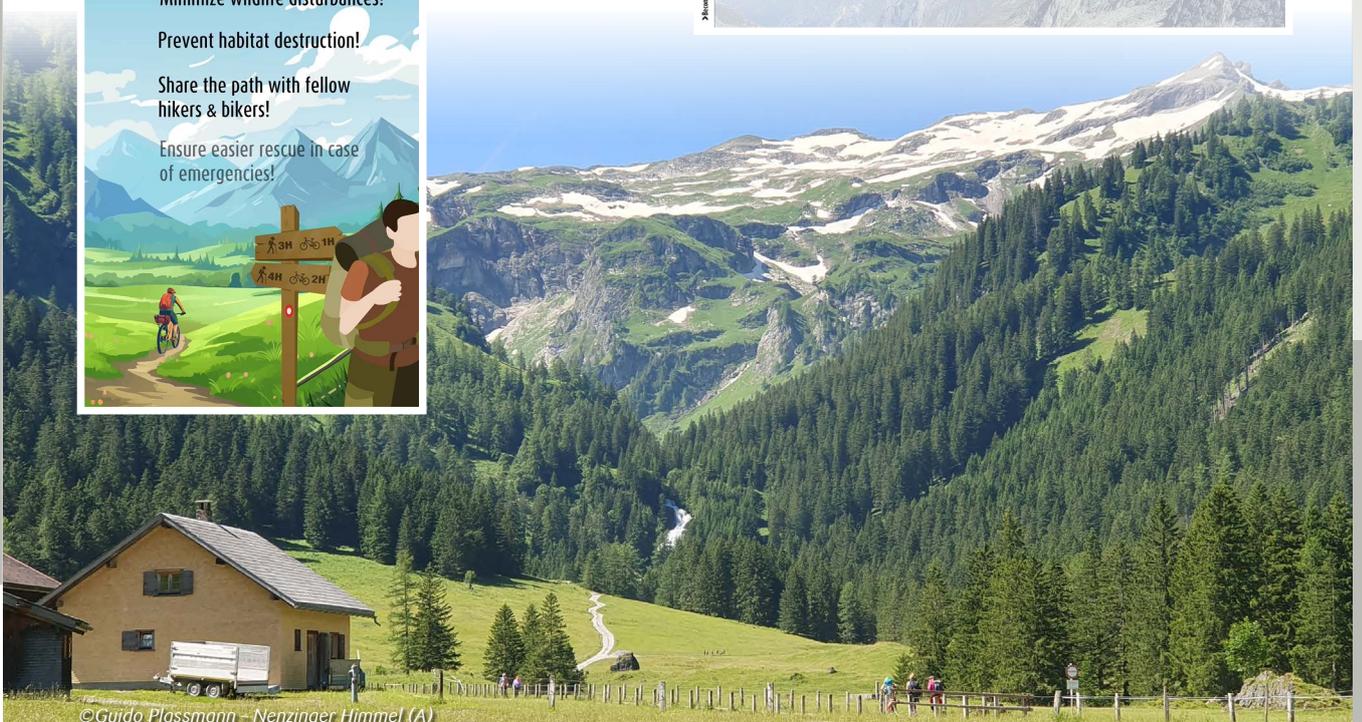


À la suite du relancement réussi de la campagne d'hiver pour la saison 2023/2024 sur le site web et les réseaux sociaux, une campagne estivale complète a été développée pour la saison 2024. En coopération avec les membres de l'initiative, des thèmes et des contenus pertinents ont été évalués et élaborés. Alors que la campagne hivernale se concentre principalement sur des activités telles que les raquettes et le ski de randonnée, ainsi que sur le comportement de la faune en hiver et l'impact des conditions hivernales sur son mode de vie, la campagne estivale adopte une approche plus large. La campagne aborde non seulement des effets de diverses activités sportives sur la flore, la faune et les écosystèmes alpins, mais elle propose également des approches générales de bonnes pratiques pour promouvoir un comportement responsable en montagne.

La campagne estivale comprend diverses activités, telles que l'escalade, le camping et le VTT. Elle propose des conseils pratiques sur la manière dont ces activités peuvent être menées de manière responsable et en harmonie avec la nature et les autres alpinistes, sans compromettre la faune et la biodiversité. La campagne fournit également des conseils généraux sur les activités de montagne, tels que la façon de se comporter avec les animaux de pâturage et les avantages d'utiliser les transports en commun pour se rendre à la montagne.

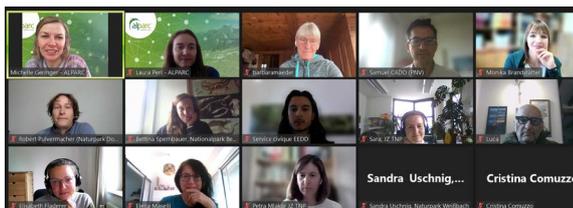


Captures d'écran
du site web
et des vidéos



Groupe de travail permanent développement régional et la qualité de vie

En avril, une réunion en ligne du groupe de travail permanent développement régional et la qualité de vie s'est tenue pour échanger sur les activités en cours et donner un nouvel élan. La discussion a porté sur l'initiative « Be Part of the Mountain » et sa nouvelle campagne estivale. Après un examen des activités des derniers mois et l'évolution positive de l'initiative, les participants ont discuté à propos du contenu prévu de la campagne estivale et ont échangé leurs points de vue sur les mesures locales ainsi que sur les approches individuelles de la gestion des visiteurs dans différents espaces protégés.



Réunion en ligne du groupe de travail développement régional et qualité de vie

Compte tenu de l'augmentation du nombre de visiteurs dans des régions montagneuses sensibles, l'urgence d'une orientation claire et d'une communication ciblée a une fois de plus été soulignée. C'est la seule façon d'assurer la protection à long terme de la nature alpine. La réunion a également mis en évidence le fait que les espaces protégés de tous les pays alpins sont confrontés à des défis similaires en matière de gestion des visiteurs. Par conséquent, une coopération étroite est essentielle pour partager les connaissances, les expériences et les meilleures pratiques et relever ces défis ensemble.

Les discussions ont mis en évidence que la combinaison de l'expertise locale et de campagnes conjointes peut apporter une contribution significative à la gestion durable des visiteurs et à l'harmonie entre les activités de plein air et la protection de la nature.

Projet WELCOME

Espace de vie et espace de destination



Offres touristiques intégrées et innovantes pour les aires protégées alpines

Afin de remplir leur mandat de protection de la nature et de développement durable dans les Alpes, les aires protégées alpines doivent définir clairement leur position sur le développement du tourisme et promouvoir des formes spécifiques de tourisme durable et agir en conséquence. Le phénomène du surtourisme et l'essor des activités de plein air font que la région alpine est de plus en plus considérée comme une toile de fond pour les activités de loisirs. Les utilisateurs ignorent souvent que ces activités peuvent causer des dommages à long terme à l'environnement naturel unique.

La coopération avec les partenaires locaux et régionaux est cruciale pour développer des concepts durables et tournés vers l'avenir qui ont une valeur ajoutée pour la protection de la nature et un tourisme de qualité dans les aires protégées. Les espaces protégés alpins jouent un rôle essentiel dans la promotion du tourisme durable grâce à leurs nombreuses années d'expérience en la matière. En raison de leur position établie en tant que destination touristique et de leur double responsabilité de conservation efficace de la nature et de développement durable du territoire, les aires protégées alpines jouent un rôle de pionnier décisif.

L'objectif est de développer une gamme plus large de produits conformes à l'aire protégée, compatibles avec la conservation de la nature et attractifs. Une approche intégrée pour tous les groupes cibles, qui tient compte de la nature particulière des espaces protégés, notamment de leur mission de sensibilisation et d'éducation ainsi que de promotion d'un développement régional durable, doit être communiquée en tant que valeur ajoutée.

Grâce aux échanges internationaux entre les aires protégées, il est possible d'identifier et d'évaluer des modèles et des chances de succès d'un nouveau tourisme adapté à ces espaces, et d'élaborer et de communiquer conjointement des concepts. À la fin du projet, une conférence sur le sujet est également prévue pour réunir les gestionnaires d'aires protégées et d'autres parties prenantes.

Une vision 2040 du tourisme pour les espaces protégés, qui prend également en compte les limites de la croissance du tourisme, est l'un des objectifs du projet.



Projet en un coup d'œil

Objectif : Approches innovantes en matière d'offres touristiques durables dans les espaces protégés alpins et limites de la fréquentation touristiques en milieu fragile

Mots clés : Biodiversité, tourisme durable, limites du tourisme

Durée : Oct. 2024 - mar. 2025

Publics cibles : Population locale, touristes et visiteurs, économie locale, autorités locales et régionales

Ce projet est financé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMUV)

Plus d'informations :
www.alparc.org/welcome





ENTRETIEN

Sur-tourisme et espaces protégés alpins :

avec **Majda Odar**, responsable du Service d'information et d'éducation du Parc national du Triglav (SI), et **Leo Hilpold**, directeur de l'Office de la Nature de la Province Autonome de Bolzano (I).



Y a-t-il un événement ou une image qui a rendu évident que votre espace protégé est confronté à « trop de touristes » ?

L. Hilpold : Dans des hotspots comme le lac de Braies, Seceda ou les Trois Cimes, nous sommes confrontés avec des foules de personnes qui ont un seul objectif commun, « avoir été à ce certain endroit ». Ce moment est immortalisé par des photos ou d'autres moyens, idéalisé et distribué via les réseaux sociaux. Et puis on passe à la prochaine « séance photo ».

Ce qui reste, c'est un manque d'engagement avec le lieu visité, les habitants et les traditions locales. La surfréquentation compromet, voire rend impossible, l'expérience de la nature, du silence, des paysages vierges et de l'intégrité de l'écosystème. À mon avis, c'est là que réside le plus grand risque. Les principaux accès à ces hotspots sont en outre très souvent une insulte olfactive et hygiénique.

M. Odar : Il s'agit d'une question difficile car l'estimation de « trop de touristes » varie d'une personne à l'autre et il est impossible d'obtenir une réponse directe de la nature elle-même.

La preuve la plus évidente sont les embouteillages dans les vallées alpines et les cols du Parc, l'occupation moyenne dans les refuges qui dépasse les 100%, ainsi que les nombreux articles dans les médias nationaux et régionaux sur les foules dans des sites comme le mont Triglav et la vallée des lacs du Triglav. Cela a des impacts visibles, comme la dégradation des sentiers et le mécontentement exprimé par les visiteurs recherchant la tranquillité. D'autres impacts moins visibles, tels que le déplacement de la faune, ou la présence de polluants dans les sources d'eau.

Je crois que les mesures que nous mettons en place pour gérer les flux touristiques et limiter l'accès des véhicules sont bien plus importantes que de simplement se dire « il y a trop de touristes ».

Quelles sont les actions de gestion les plus urgentes pour que le tourisme et la conservation coexistent de manière durable ?

L. Hilpold : D'une part, le refus absolu de la promotion des espaces protégés et des habitats attractifs et, d'autre part, l'accent mis systématiquement sur les difficultés de gestion de ces hotspots, est problématique, car il existe un risque considérable que certains groupes d'intérêt ne transmettent qu'une image partielle et édulcorée de la réalité. Sans l'engagement et l'implication de la population locale, ni le tourisme ni la protection de la nature ne pourront survivre à long terme. Il doit être possible de maintenir localement la valeur ajoutée pour la région afin de pouvoir mettre en œuvre des mesures de protection des sites fragiles.

Des solutions pour gérer les flux touristiques sont parfois mises en place au niveau communal, mais elles ne parviennent

souvent pas à restaurer l'espace naturel, faute de volonté d'imposer des restrictions d'accès strictes aux visiteurs, bien que la capacité de charge de cette expérience durable ait déjà été dépassée. Les analyses des données issues des téléphones mobiles (big data) et le relevé des passages sont très utiles pour avoir une idée plus réaliste de la pression exercée sur la région.

M. Odar : Les actions les plus urgentes comprennent des réglementations pour limiter le trafic sur les routes les plus fréquentées (cols de Vršič et de Mangart, vallées Bohinj et Vrata) et la mise en place des alternatives de mobilité durable. En ce qui concerne la conservation de la nature, les zones de tranquillité constituent un outil particulièrement efficace pour les espèces qui ne sont sensibles à la présence humaine qu'à l'intérieur de leur territoire.

Pour le Parc national du Triglav une mesure importante est la coopération avec des plateformes numériques, visant à rendre disponibles en ligne des données sur les sentiers et les mesures de protection. Cela nous permet de fournir aux touristes des informations vérifiées et à jour, provenant de différents acteurs, et de promouvoir la région en conformité aux règles du parc.

Cependant, toute solution n'est réellement efficace que si d'autres mesures, telles que des restrictions de circulation ou des zones de tranquillité, sont également mises en place pour gérer les flux touristiques.

Quel rôle devrait jouer la coopération internationale entre les espaces protégés alpins ?

L. Hilpold : La coopération internationale est un atout pour la gestion des espaces protégés, en particulier lorsqu'il s'agit de surveiller les flux de visiteurs et de limiter l'accès. Les organismes de gestion doivent également réfléchir à la possibilité d'agir au niveau transnational, afin qu'en plus de l'élimination du contenu viral contribuant à l'amplification de la pression sur les hotspots, un travail de sensibilisation transnational puisse être mené dans l'intérêt des espaces protégés.

M. Odar : La coopération internationale permet de partager des expériences et des connaissances avec d'autres espaces protégés qui font face à des défis similaires. Par exemple, avec LiveAlpsNature, nous construisons ensemble une histoire commune sur l'utilisation d'outils numériques pour faire coexister les activités de plein air et la conservation de la nature. Les espaces protégés reconnaissent l'importance de la communication, de la mise en réseau et de la réalisation de projets impliquant également des experts du tourisme et du numérique pour trouver des solutions efficaces, qui peuvent arriver jusqu'à l'utilisateur final. ALPARC joue un rôle crucial dans la coordination de cette coopération.



©Boštjan Odar - NP Triglav (SI)



©Diego Moroder - Naturpark Puez-Geisler (I)

8 Pays Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Slovénie, Suisse

13 Parcs nationaux

> 1000
Espaces protégés de plus de 100 ha

>14 Millions d'habitants

190.700 km²
Superficie géographique de la Convention Alpine

28,5%
de la superficie de la Convention Alpine couverte par les EPA de plus de 100 ha

100 Parcs naturels/régionaux de plus de 100 ha

16 Réserves de Biosphère

10 Géoparc Mondiaux de l'UNESCO

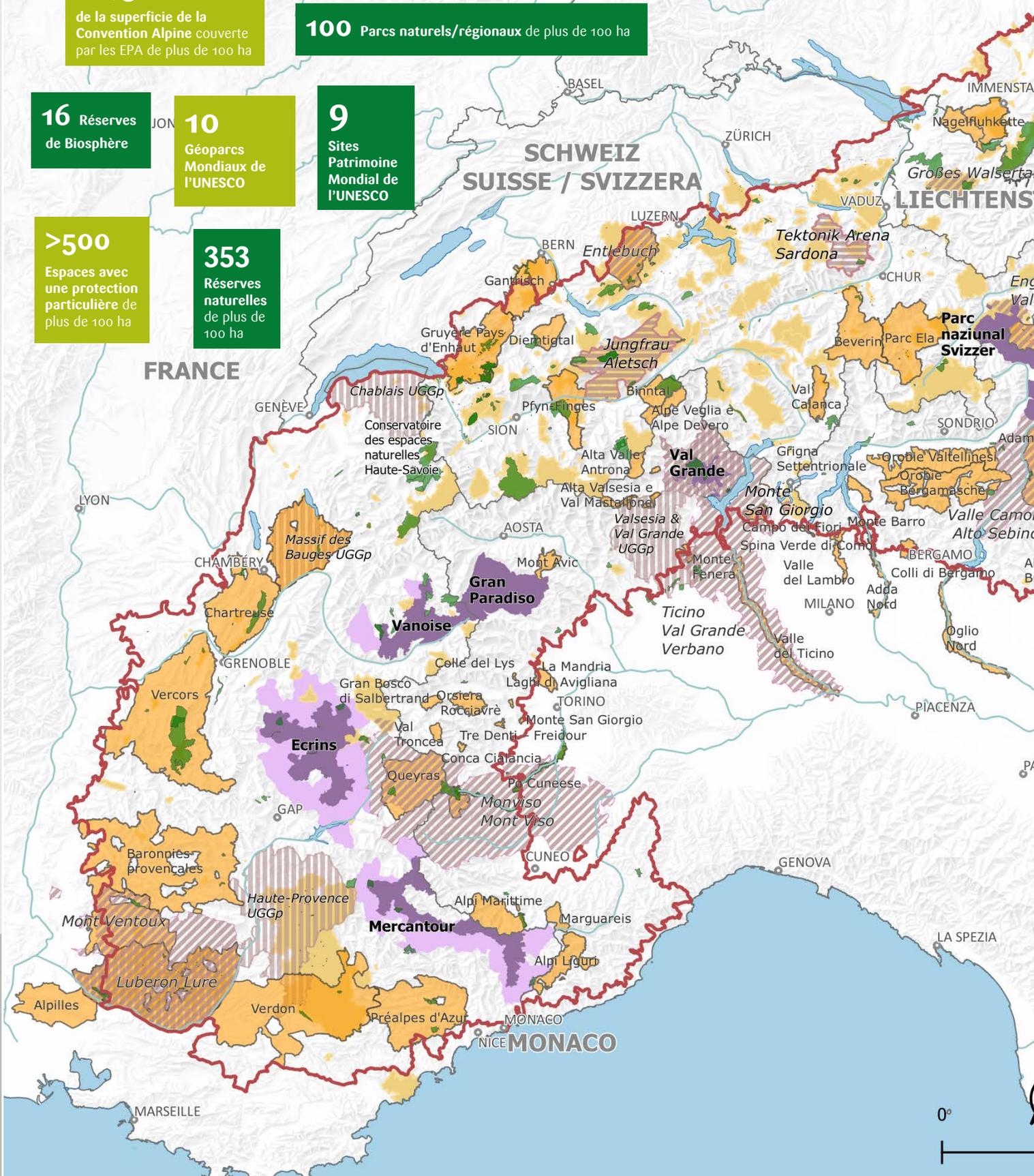
9 Sites Patrimoine Mondial de l'UNESCO

>500
Espaces avec une protection particulière de plus de 100 ha

353
Réserves naturelles de plus de 100 ha

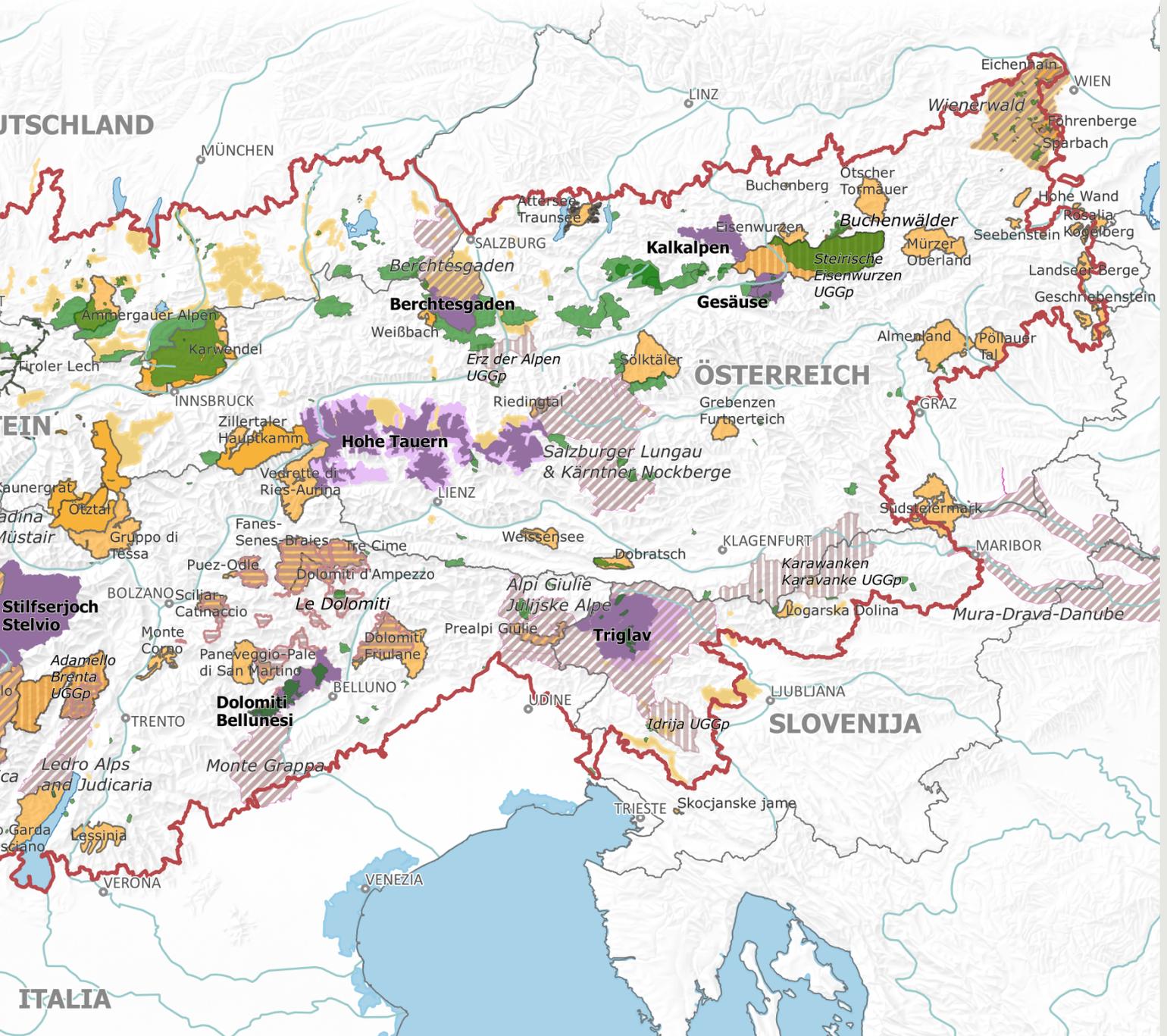


1 traité international pour le développement durable et la protection des Alpes :
la Convention Alpine



Grands espaces protégés des Alpes

Grossflächige Schutzgebiete der Alpen - Grandi aree protette delle Alpi - Zavarovana območja z veliko površino v Alpah



- Parc national - Parco Nazionale; Nationalpark - Narodni park - National Park
- Zone périphérique - France : aire optimale d'adhésion
Zona periferica - Francia : area ottimale di adesione
Randzone - Frankreich: optimale Außenzone
Robno območje - France: Področje optimalnega pristopa
Buffer zone - France: optimal adherence zone
- Réserve naturelle - Riserva Naturale; Naturschutzgebiet - Naravni rezervat - Nature reserve
- Parc naturel régional - Parco regionale o naturale; Regionaler Naturpark - Regijski park - Nature / Regional park
- Protection particulière - Protezione particolare; Sonderschutzform - Prosebná zaščita - Particular protection status
- Géoparc mondial UNESCO - Geoparchi mondiali UNESCO
UNESCO-Geopark - Globálny geopark UNESCO - Geopark (UNESCO)
- Patrimoine mondial naturel de l'UNESCO
UNESCO Patrimonio naturale mondiale
UNESCO Weltnaturerbe
UNESCO svetovna naravna dediščina
UNESCO World Heritage Site
- Réserve de la biosphère de l'UNESCO
Riserva di biosfera dell'UNESCO
UNESCO Biosphärenreservat
UNESCO Biosferi rezervat
UNESCO Biosphere reserve
- Zone d'application de la Convention Alpine
Zona di applicazione della Convenzione delle Alpi
Anwendungsgebiet der Alpenkonvention
Območje izvajanja konvencije
Alpine Convention perimeter

Sources:

Alpine Convention perimeter © Permanent Secretariat of the Alpine Convention; delimitations of Alpine protected areas © different national, regional and protected area management authorities; rivers, localities and administrative boundaries ©EuroGeographics EuroGlobalMap opendata (original product is freely available); relief © swisstopo.Palliwoda, Julia, Büermann, Andrea, Fischer, Julia, Kraemer, Roland, & Schröter, Matthias. (2021). Zoning of UNESCO Biosphere Reserves in Europe (Version 1) [Data set]. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.4905532> for Mura/Drave/Dabube UNESCO Biosphere reserve. This map makes no claim to being exhaustive.

© ALPARC 2024. All rights reserved. www.alparc.org



100 km



EDUCATION



au développement durable dans les Alpes

L'éducation environnementale dans les espaces protégés alpins est d'une importance capitale, car elle permet de sensibiliser les populations locales et les visiteurs à la riche biodiversité et aux écosystèmes fragiles des Alpes, tout en encourageant une gestion respectueuse des ressources naturelles. L'éducation pour le développement durable joue ici un rôle essentiel, surtout pour les jeunes, en leur permettant de comprendre l'importance de leur territoire et en leur donnant les compétences nécessaires pour participer activement à un avenir durable.

La coopération internationale avec les espaces protégés alpins contribue à atteindre ces objectifs d'apprentissage essentiels. Dans ce cadre, ALPARC organise diverses activités, dont l'atelier 2024 du groupe d'éducation environnementale au Parc naturel Adamello Brenta. Les participants ont reconnu que l'éducation environnementale pour les enfants et les jeunes est un investissement décisif pour l'avenir. Le modèle d'écoles alpines, un ancien projet INTERREG Espace Alpin, a été particulièrement mis en avant, avec l'objectif de le revitaliser et de le rendre plus accessible — soit en tant qu'initiative autonome, soit en intégrant un projet plus large dans l'espace alpin. Ces approches visent à impliquer activement les jeunes dans la résolution des problématiques écologiques et à renforcer leur compréhension de la protection des Alpes.

La présidence slovène de la Convention Alpine a également placé l'éducation environnementale au centre de ses priorités, soulignant ainsi l'importance de l'éducation pour le développement durable des Alpes. Le projet « Les Jeunes au Sommet », qui célèbre en 2024 son dixième anniversaire, en est une illustration claire. Il associe des activités de plein air à l'éducation environnementale et renforce le lien des jeunes avec leur territoire alpin. À l'occasion de cet anniversaire, le projet « The Alps in my Backpack » a été aussi relancé. Cet outil pédagogique, comprenant une carte des Alpes, permet aux enfants de découvrir la nature et la culture de la région de manière ludique. Avec une illustration animée et des puzzles cachés, il invite la jeune génération à explorer la riche biodiversité et les particularités culturelles des Alpes. Dans le cadre des objectifs mondiaux, tels que les objectifs de Montréal 30x30, la sensibilisation des jeunes à l'environnement devient de plus en plus essentielle. Ce type d'éducation environnementale est non seulement une contribution à la préservation des Alpes, mais aussi un investissement pour l'avenir, donnant aux jeunes la possibilité de participer activement à la construction d'un monde durable.



©Emanuelè Rotta
Youth at the Top 2024
Parco delle Orobie Valtellinesi (I)

Les Jeunes au Sommet 2024



En juillet 2024 a eu lieu la dixième édition du projet transalpin Les Jeunes au Sommet, fruit d'une initiative du groupe de travail éducation au développement durable dans les Alpes d'ALPARC. Ce projet unique, offre aux jeunes la possibilité de découvrir la nature fascinante et le monde de la montagne dans différentes régions des Alpes et des Carpates pendant une journée et une nuit. Les 18 et 19 juillet 2024, environ 350 jeunes se sont rassemblés dans près d'une trentaine de lieux des Alpes et des Carpates pour participer à cet événement spécial.

Au total, 21 événements ont eu lieu cette année dans l'arc alpin et six dans la région des Carpates, répartis dans huit pays différents. Parmi les organisations partenaires participantes figuraient des parcs nationaux, des parcs naturels et régionaux, des réserves de la biosphère et des clubs alpins de France, de Suisse, d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche, de Slovénie, de Roumanie et de Slovaquie. Ces organisations sont activement impliquées dans l'éducation des jeunes dans les Alpes et s'occupent d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes dans le cadre du projet.



Projet en un coup d'œil

Objectif : Education des jeunes à la nature et à la culture de la montagne

Mots clés : Education, jeunesse, aventure, Alpes et Carpates, découverte

Durée : Depuis juill. 2015

Publics cibles : jeunesse, espaces protégés, clubs alpins

Ce projet est financé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMUV) et par la Principauté de Monaco

Plus d'informations :
www.youth-at-the-top.org



Fleurs alpines et insectes pollinisateurs

Dans la dixième édition du projet, les groupes ont abordé le thème transnational « Fleurs alpines et insectes pollinisateurs ». Grâce à diverses activités et explorations dans les prairies alpines, à la lisière des forêts ou sur les rochers, les jeunes ont pu acquérir des connaissances enrichissantes sur d'importants paysages alpins. Le sujet a non seulement été l'occasion de leur familiariser avec la diversité des fleurs de montagne et des insectes pollinisateurs, mais aussi d'explorer les liens entre ces espèces. Lors des événements locaux, les jeunes ont beaucoup appris sur le rôle des insectes et des plantes dans l'écosystème, sur leurs habitats et leurs adaptations aux conditions climatiques extrêmes, ainsi que sur les défis posés par le changement climatique. Les organisateurs ont encouragé les participants à s'intéresser à l'utilisation traditionnelle des plantes médicinales ou du miel et à saisir le contexte culturel des Alpes.



©Samirah Hohlf - Naturpark Beverin (CH)



©Borgna - Arée Protette delle Alpi Marittime (I)



©Priska Preisig - Naturpark Plyn-Finges (CH)



©Emanuele Rotta - Parco delle Orobie Valtellinesi (I)

Les Jeunes au Sommet 2024 (suite)

The Alps in my Backpack

Dans le cadre de la dixième édition de Les Jeunes au Sommet, l'outil pédagogique multifonctionnel « The Alps in my Backpack » a été mis à jour. Développé à l'origine en 2016 par le groupe de travail éducation au développement durable dans les Alpes, cet outil simple mais puissant est conçu pour aider les organisations participantes à expliquer et à discuter des questions alpines et des problèmes environnementaux communs.

Bien que séparés par des frontières, les pays alpins partagent des problèmes environnementaux similaires, en particulier dans leurs régions montagneuses. La nature ne connaît pas de frontières, et l'outil « The Alps in my Backpack » a pour but d'aider les enfants et les jeunes à comprendre ces liens et à promouvoir un sentiment d'appartenance à la région alpine.

Au centre de l'outil se trouve la carte des Alpes, qui montre non seulement les espaces protégés alpins importants, mais aussi les villes, les grands lacs et les rivières. Au cœur de la version mise à jour se trouve un objet caché qui encourage les enfants à explorer et à apprendre activement. De manière ludique, ils peuvent découvrir une grande variété de sujets tels que le changement climatique, les activités de plein air et leurs effets possibles sur la flore et la faune ainsi que sur les animaux sauvages typiques des Alpes. Les représentations d'espèces d'arbres et de plantes alpines typiques offrent un premier aperçu de la flore des montagnes. De plus,

les empreintes de pas de différents animaux alpins et la représentation de l'envergure des ailes de différents oiseaux permettent aux enfants de mieux comprendre ces espèces, qu'ils ne peuvent souvent observer que de loin dans la nature.

À l'occasion du dixième anniversaire de Les Jeunes au Sommet, la version actualisée de « The Alps in my Backpack » a été mise à la disposition de toutes les organisations participantes à l'événement. Les enfants l'ont utilisée avec beaucoup d'enthousiasme et ont découvert le monde alpin de manière ludique.

La prochaine édition de Les Jeunes au Sommet aura lieu le 17 juillet 2025 (soit la semaine du 14 au 20 juillet) et se concentrera sur le thème commun « Nos empreintes dans les Alpes ». Il invite les jeunes participants à explorer les différents effets de l'homme sur l'environnement alpin.



©Cyril Bouvet - Parc naturel régional du Massif des Bauges (F)

Groupe de travail éducation au développement durable dans les Alpes

Le 10 et 11 octobre, un atelier du groupe de travail groupe de travail éducation au développement durable dans les Alpes d'ALPARC s'est tenu au Parc naturel Adamello Brenta. L'objectif de cet événement était de favoriser l'échange entre les collaborateurs des différents espaces protégés alpins, qui travaillent dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Au cours des sessions thématiques, les participants ont partagé les activités menées dans leurs parcs et ont échangé sur les bonnes pratiques. L'un des sujets les plus marquants de la discussion a été l'intégration des nouvelles technologies dans l'éducation à l'environnement. La Fondation UNESCO

des Dolomites a présenté son outil en ligne Geotrail, tandis que le Parc naturel Adamello Brenta a présenté ses casques de réalité virtuelle utilisés dans le projet « Parcs sans frontières », que les participants ont pu essayer.

Les participants ont identifié l'engagement à long terme des jeunes dans les initiatives des parcs comme un défi majeur. Certains ont parlé d'activités ciblées, ainsi que de création de conseils de jeunes et de programmes Junior Ranger pour les impliquer sur le long terme. Ils ont également souligné l'importance de collaborer avec les enseignants pour intégrer les enjeux environnementaux dans leurs stratégies éducatives.

L'une des principales conclusions de l'atelier était qu'il est important de poursuivre les efforts envers les jeunes, car cela représente un investissement dans notre avenir.

En outre, tous les participants se sont montrés ouverts à l'idée de participer à de futurs projets communs (par exemple, un projet INTERREG Espace Alpin), éventuellement en mettant l'accent sur l'adoption et la révision des critères du modèle d'école alpine.



©Guido Plassmann - ALPARC workshop, Parco Naturale Adamello Brenta (I)



©Guido Plassmann - ALPARC workshop, Parco Naturale Adamello Brenta (I)

Services aux membres

Mémorial Danilo Re

L'amitié dans le Parc national de Kalkalpen

En janvier, la 28^e édition du Mémorial Danilo Re a eu lieu dans le Parc National Kalkalpen (A). Au total, 45 équipes avec des participants de 25 espaces protégés, organisations et ministères différents se sont rendues en Autriche avec leurs supporters pour échanger, faire du sport et célébrer l'amitié alpine. L'événement a inclus, comme c'est devenu tradition, un buffet alpin avec des spécialités régionales, la cérémonie d'ouverture ainsi que le dîner de gala avec musique live.

Le séminaire des gardes des espaces protégés a également eu lieu cette année, cette fois-ci consacré au thème du suivi de la biodiversité. Des gardes et des scientifiques de tous les pays alpins ont présenté leurs recherches sur des thèmes tels que les sources karstiques, le développement de la végétation ou les lacs alpins. Les présentations ont offert des informations approfondies sur la recherche et les diverses activités de surveillance des espaces protégés et ont suscité des discussions passionnantes parmi les participants.

Malheureusement, en raison de problèmes techniques avec le téléphérique, les compétitions sportives prévues n'ont pas pu avoir lieu cette année. Mais l'équipe du parc national a réagi rapidement en mettant en place un programme alternatif impressionnant. Les participants ont exploré la région ensemble et ont profité de randonnées en raquettes, de ski de fond et de randonnées à ski par un temps magnifique.

L'année 2024 a également été marquée par le décès soudain de notre collègue et ami, Mauro Fissore. Mauro n'était pas seulement une personne exceptionnelle et un collègue apprécié, il était aussi l'âme du Mémorial Danilo Re. Il incarnait le symbole de l'amitié et de la coopération alpines des gardes des espaces protégés. Cette amitié et cette solidarité pour les Alpes perdureront. Mauro en aura été le ciment.



alparc.org/danilore

La 29^e édition du Mémorial Danilo Re aura lieu au Parc National Suisse.



©Bruno Bassano - NP Gran Paradiso (I)

Communication (Externe)

Communication externe d'ALPARC

La communication joue un rôle central pour ALPARC. Notre mission principale est de favoriser la mise en réseau des espaces protégés alpins et d'intensifier l'échange de connaissances entre eux. Nous voulons ainsi faciliter et renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine naturel exceptionnel des Alpes pour les générations futures.

Newsletter

Comme d'habitude, ALPARC envoie sa newsletter à l'ensemble de ses membres et abonnés. Celle-ci contient différentes rubriques, telles que « Meet our Members », dans laquelle nous présentons de manière concise mais détaillée le profil d'un membre de notre réseau, et « Elsewhere in the Alps » qui met l'accent sur l'engagement et les initiatives de nos membres. Grâce à ces newsletters, les lecteurs ont l'opportunité d'entrer en contact plus facilement avec différentes organisations dans les Alpes, de découvrir les activités d'autres parcs, d'échanger des expériences et de trouver l'inspiration pour de nouvelles actions, y compris des initiatives communes.

Présence en ligne

Notre site web est l'un des principaux outils de communication en ligne d'ALPARC. Il sert à informer sur les événements et les projets, à partager des rapports et des ressources numériques sur les résultats importants des projets ALPARC ainsi que sur les initiatives des partenaires du réseau. Le site est disponible dans toutes les langues alpines ainsi qu'en anglais. Par ailleurs, des sites web sont spécialement dédiés à diverses initiatives, telles que Les Jeunes au Sommet, Mémorial Danilo Re et Be Part of the Mountain. Dans le cadre de la campagne « Be Part of the Mountain », des vidéos courtes sur les règles de conduite à adopter dans les Alpes ont été réalisées et seront prochainement disponibles dans toutes les langues alpines ainsi qu'en anglais.



NEWS FROM THE ALPARC NETWORK | ELSEWHERE IN THE ALPS | CALENDAR

Dear Readers,

As autumn settles in, we are excited to announce the launch of several new projects each addressing some of the most pressing challenges facing the Alpine region today.

In the Interreg Alpine Space projects "LiveAlpsNature" and "AlpsLife", we are focusing, together with various project partners, on highly important topics such as visitor management and the monitoring and protection of biodiversity across the Alps.

Networking

Plusieurs demandes ont été adressées à ALPARC concernant à la fois des informations sur les espaces protégés, leur étendue et nombre ainsi que les niveaux de protection. Ces demandes, émanant d'autorités publiques des pays alpins, des institutions de recherche ou encore d'autres acteurs socio-économiques montrent à quel point la base de données sur les espaces protégés alpins et les cartographies associées sont d'importance.

De nouveaux projets, notamment deux projets INTERREG ont été élaborés et accordés par le programme Espace Alpin. Ces deux projets concernent des thèmes centraux de la gestion des espaces protégés alpins et leurs résultats seront mis à disposition de tous les espaces protégés alpins et au-delà. Le premier concerne le suivi de la biodiversité par l'élaboration d'un système permettant la comparaison des résultats des activités de monitoring des aires protégées à long terme et la mise en place d'un « système d'alerte précoce » pour la biodiversité alpine (AlpsLife). Le deuxième la gestion des flux

de visiteurs par une meilleure intégration des données sur les espaces écologiquement fragiles dans les applications « outdoor » et la mise en place d'offres touristiques basées sur l'approche « One-health » (LiveAlpsNature) – cf. articles correspondants.

Des réunions en ligne ou en présentiel des trois groupes de travail permanents ont été organisées tout au long de l'année 2024 et ont contribué à l'élaboration de plusieurs nouveaux projets et actions.

Un rapport sur l'usage des outils digitaux des espaces protégés a été également mis à disposition des parcs et espaces protégés alpins.

ALPARC a représenté comme toujours les espaces protégés dans les instances de la Convention Alpine et a également participé aux manifestations, notamment en lien avec la biodiversité de la Convention et de la SUERA.

Services et technologies numériques dans les espaces protégés alpins

ALPARC a élaboré des requêtes afin d'obtenir un aperçu général concernant deux sujets principaux : d'une part, les services offerts, et d'autre part, l'utilisation des technologies numériques au sein des espaces protégés.

Les espaces protégés alpins proposent un éventail de services, souvent insuffisamment valorisés, mais jouant un rôle essentiel pour leurs visiteurs, les communautés locales et les acteurs économiques et scientifiques. Pour mieux comprendre ces services et leur impact, ALPARC a recueilli des informations à ce sujet afin de renforcer leur visibilité.

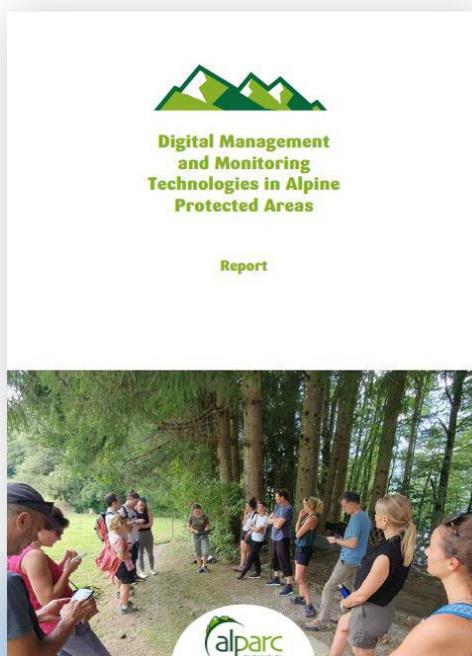
Le fonctionnement général des espaces protégés s'appuie sur différents outils, dont les technologies numériques. C'est pour cela qu'en octobre, ALPARC a également réalisé une étude sur l'utilisation des technologies numériques dans les espaces protégés alpins. Au total, 30 espaces protégés en Autriche, Italie, Suisse, France, Allemagne et Slovénie - dont 10 parcs nationaux - ont participé à cette étude. Celle-ci a porté sur l'utilisation des outils numériques dans des domaines tels que le suivi et la gestion de la biodiversité, l'accueil et l'information des visiteurs, la gestion et l'administration, ainsi que d'autres tâches des espaces protégés alpins.

Sur la base des résultats de l'étude, ALPARC a élaboré un rapport destiné à donner aux parcs une vue d'ensemble des technologies existantes, à identifier les défis communs et à faciliter la coopération future entre les espaces protégés alpins. Le rapport contient également trois interviews « zoom-in » sur la gestion et l'orientation des visiteurs, présentant des initiatives dédiées du Parc naturel Karwendel (A), du Parc national de Gesäuse (A), et du Parc National de Berchtesgaden (D).

Les résultats préliminaires de l'étude montrent qu'une grande variété d'outils numériques est déjà utilisée dans tous les types de parcs, notamment des logiciels de gestion

des données, des caméras pièges, des technologies de télédétection comme les drones, des stations de comptage des visiteurs, des systèmes de réservation en ligne, des outils de planification des visites et des applications mobiles. Le rapport offre également un aperçu complet des coopérations et partenariats existants et montre comment la plupart des répondants expriment leur intérêt pour de futures collaborations dans le domaine des technologies numériques avec d'autres espaces protégés alpins.

Le rapport sur les technologies numériques sera disponible sur notre site web au début de 2025.



Vie de l'organisation

Les conseils d'administration en 2024

Les deux conseils d'administration 2024 d'ALPARC ont eu lieu dans le Parc naturel régional du Vercors (F) en avril et dans le Parc national de Berchtesgaden (D) en octobre. Les thèmes abordés concernaient, à côté de l'avancement dans le programme 2023-2025 et les discussions sur la réalisation des actions en cours, la mise en place de nouveaux projets et notamment des deux projets INTERREG « AlpsLife » et « LiveAlpsNature » dans lesquels ALPARC occupe une place centrale - pour le premier comme acteur central pour la coordination des sites pilotes et pour le deuxième en tant que chef de file.

Une part importante des réunions a été consacrée aux financements des activités à la nécessité d'une implication de tous les pays alpins pour apporter un support à ALPARC. Actuellement, la coopération internationale des espaces protégés au sein de la Convention Alpine est assurée par la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Union Européenne, l'Autriche et la Principauté de Monaco. Un appel de participer à ce financement a été également adressé à la Slovénie et à l'Italie. Des discussions avec la Principauté du Liechtenstein et avec la Slovénie sont par ailleurs en cours.

De premières propositions pour le nouveau programme de travail d'ALPARC 2026-2028 ont été discutées et un concept pour communiquer et organiser des activités pour le 30^e anniversaire d'ALPARC a été lancé.

La réunion du conseil d'administration d'ALPARC dans le Vercors a été élargie à tous les parcs et espaces protégés alpins français et aux institutions compétentes des régions et de l'État afin de permettre un échange large sur l'avenir des activités d'ALPARC. Les deux conseils ont été complétés avec des excursions thématiques pour les membres du CA afin d'aborder un certain nombre d'approches thématiques en



©Guido Plassmann - ALPARC, Conseil d'Administration, Nationalpark Berchtesgaden (D)

matière de gestion de la biodiversité (notamment monitoring) et de la gestion des flux touristiques et de nouvelles offres à développer par les parcs des Alpes - certainement deux thèmes parmi les plus importants pour les gestionnaires d'espaces protégés alpins actuellement. ALPARC en tient compte avec une série de projets et actions à cet égard.



©Oriana Coronado - ALPARC, Conseil d'Administration, Parc naturel régional du Vercors (F)



©Guido Plassmann, St. Bartholomä - Monitoring, NP Berchtesgaden (D)

ALPARC CENTR'ALPS

ALPARC CENTR'ALPS est la plateforme régionale d'ALPARC pour la région alpine germanophone centrale. La structure décentralisée de la plateforme régionale permet d'adapter les activités aux besoins locaux, de garantir leur mise en œuvre concrète sur le terrain, de promouvoir les initiatives locales, de promouvoir les structures de taille réduite et d'assurer une plus grande proximité avec les responsables des espaces protégés.

Au cours de l'année, le projet « Conservation de la biodiversité à l'heure du changement climatique », financé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMUV), a été mené à bien. L'objectif du projet était de renforcer la protection à long terme de la biodiversité et d'intensifier la coopération entre les gestionnaires des espaces protégés dans la région alpine centrale, en particulier ceux situés dans l'étendue territoriale de travail d'ALPARC CENTR'ALPS. Grâce à l'échange continu d'informations sur les mesures relatives à la biodiversité et au climat, il convient de mettre en place une protection efficace des espèces et des habitats. L'accent a également été mis sur l'introduction d'une mesure commune qui sert de modèle pour la protection des espèces et des habitats.

Outre de nombreux ateliers, excursions et événements d'échange ont profité du succès, la brochure « Protection de la biodiversité dans les petits cours d'eau de la région alpine germanophone - conditions-cadres, responsabilités et possibilités d'action des espaces protégés pour des mesures conjointes » a été élaborée dans le cadre du projet sur la biodiversité. La brochure constitue un produit important du projet et une ressource complète pour les gestionnaires d'espaces protégés et les autres parties prenantes. Elle décrit la systématisation et la base juridique des petits cours d'eau dans les pays alpins d'Allemagne/Bavière, du Liechtenstein, d'Autriche et de Suisse. En outre, elle clarifie les responsabilités et les rôles des acteurs et identifie les principaux défis rencontrés par les espaces protégés.

La brochure met également en avant quatre domaines d'action clés pour assurer une protection efficace des eaux courantes dans la région alpine :

- Mesures d'ingénierie hydraulique
- Utilisation récréative et orientation des visiteurs
- Faire face au néobiote
- Les eaux courantes en milieu agricole

Les domaines d'action sont illustrés par des exemples concrets destinés à inspirer et motiver d'autres espaces protégés. Ces exemples offrent des idées et des conseils pratiques pour la mise en œuvre des mesures et montrent comment les espaces protégés peuvent s'engager dans des actions communes ou agir de manière autonome.

Par ailleurs, un rapport final complet sur le projet a été rédigé, qui présente de manière structurée les principaux résultats. Le rapport décrit les différentes catégories d'espaces protégés dans la zone ALPARC CENTR'ALPS, en détaillant leurs bases juridiques et les caractéristiques spécifiques à chaque pays. Il présente les espaces protégés, nationaux et internationaux, ainsi que leurs fonctions et niveaux de reconnaissance. En outre, le rapport aborde les structures et les acteurs de la gestion des espaces protégés, tout en mettant en lumière les réseaux existants et les partenaires potentiels, essentiels pour une coopération réussie dans le domaine de la conservation de la nature.

Un projet pour renforcer la coopération entre gestionnaires d'espaces protégés dans le cadre de CENTR'ALPS a été obtenu par le BfN (Office pour la protection de la Nature, Allemagne) pour les années 2025 et 2026 : L'objectif du projet est de contribuer à la protection, à l'utilisation durable ou à la restauration des écosystèmes et d'enrayer la perte de biodiversité. Le projet suit une approche de réseau, dans laquelle les objectifs sont poursuivis par le biais d'activités conjointes et d'approches d'aires protégées (et éventuellement d'autres acteurs). Les aires protégées de toutes les catégories de protection sont abordées. Le projet aborde divers sujets et défis concrets qui sont pertinents pour les aires protégées et pour la réalisation des objectifs globaux. Le cœur du projet est le développement conjoint de solutions pratiques et leur mise en œuvre dans des aires protégées.



Rapport biodiversité et changement climatique



alparc.org/alpine-resources/centr-alps-report-biodiversity-climate-change-1295

Contact

ALPARC CENTR'ALPS
Centre du Parc naturel
Nagelfluhkette

Laura Perl
(Coordination du réseau)

Seestraße 10
87509 Immenstadt i.Allgäu
DEUTSCHLAND

centralps@alparc.org



alparc.org/alpine-resources/centr-alps-brochure-watercourses

CENTR'ALPS brochure - Brochure cours d'eau



Projet en un coup d'œil

Objectif : Renforcer la coopération autour des thèmes les plus urgents entre gestionnaires d'espaces protégés pour renforcer la protection de la nature et une qualité de vie durable dans la partie centrale des Alpes

Mots clés : Gestion des flux de visiteurs, offres touristiques, gestion espaces humides et ressources en eau, approches participatives, parcs et jeunesse, changement climatique et espèces invasives, biodiversité et monitoring

Durée : déc. 2024 - nov. 2026

Partenaires : Tous les espaces protégés du périmètre CENTR'ALPS et inclus petits espaces protégés et structures associées

Publics cibles : Personnel des parcs et espaces protégés, communes, partenaires locaux

Ce projet est financé par l'Office allemand pour la protection de la Nature (BfN)

Nouveaux membres

Parc National Val Grande

L'intégrité environnementale de la Val Grande est préservée depuis toujours par les montagnes escarpées et rocheuses qui l'entourent. En 1967, la zone du massif rocheux du Pedum a été désignée réserve naturelle intégrale, la première des Alpes italiennes. L'État a ensuite acquis une grande partie du territoire de la Val Grande, tandis que le Groupement des Carabiniers des Parcs en assurait la gestion et la surveillance. La création du Parc national a pris un tournant décisif dans les années 1980, grâce à l'impulsion des autorités locales, à l'engagement de la Région Piémont et du Ministère de l'Environnement.

Situé dans la province du Verbano-Cusio-Ossola au Piémont, le parc officiellement établi en 1992 et étendu en 1998 et 2023, couvre désormais une superficie de 17 000 hectares. Le parc apporte une expertise importante dans la gestion de la biodiversité et la conservation des écosystèmes alpins. Il abrite la zone de nature sauvage la plus étendue d'Italie, ce qui en fait un acteur majeur dans la préservation des richesses naturelles alpines.



Parc naturel Val Calanca

Le parc naturel du Val Calanca, d'une superficie de 139 km², est le parc naturel le moins peuplé de Suisse et le seul de l'espace italo-phonique. Il est situé dans le canton des Grisons, bien protégé par de hautes chaînes de montagnes et à l'écart du trafic de transit. Il s'étend du fond de la vallée, à 502 m d'altitude, jusqu'au sommet du Puntone dei Fraciòn, à 3 202 m d'altitude. Ces énormes différences d'altitude sur un petit espace créent une flore et une faune exceptionnellement variées ainsi que des biotopes précieux. Le long de la rivière Calancasca, on trouve plusieurs zones alluviales qui font partie de l'inventaire des sites de reproduction des amphibiens d'importance nationale. Le parc naturel se caractérise également par une nature sauvage et intacte, des habitats traditionnels en pierre et en bois, des chemins muletiers bien conservés, une culture architecturale et un art datant de plusieurs siècles ainsi que d'excellents produits locaux.



Budget et bilan 2024, une année presque normale

L'année 2024 - une année presque normale quant au déroulement des activités et à la réalisation des projets. Un des points marquants était sans doute l'acceptation de deux projets INTERREG Espace Alpin traitant des sujets de la plus grande importance pour les espaces protégés, cela donne aussi des perspectives et moyens pour les prochaines années à ALPARC.

Les financements du programme d'ALPARC assurés notamment par la France, Monaco et la Suisse ont permis de continuer la coordination et l'animation générale du réseau. L'Allemagne a assuré un soutien très important pour différents projets présentés dans ce rapport et l'Autriche a participé pour la première fois au financement d'ALPARC par le biais d'un projet sur la connectivité écologique.

Ces financements 2024 ont permis d'équilibrer le budget malgré l'absence d'un financement régional en France et des contributions toujours absentes de l'Italie et de la Slovénie.

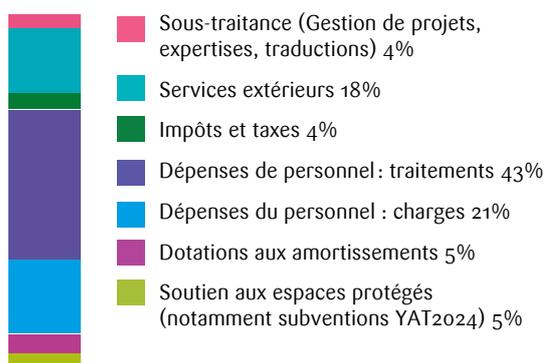
Le budget est équilibré grâce à une politique de recrutement prudente mais qui ne pourra pas durer vu le nombre d'activités à assurer par ALPARC.

La diversification des recettes et une répartition plus égalitaire du soutien à ALPARC entre les différents pays de la Convention Alpine restera plus importante que jamais pour l'avenir à l'aube du 30^e anniversaire de cette organisation internationale au sein de la Convention Alpine.

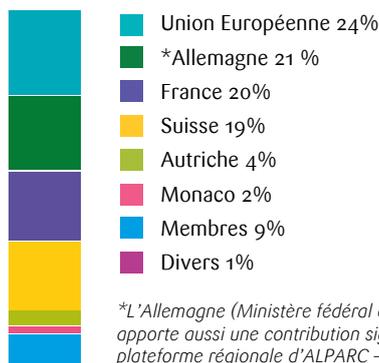
L'Assemblée Générale ALPARC 2024 était menée conformément au règlement au Parc national du Kalkalpen (A). Les membres d'ALPARC ont approuvé les différents rapports financiers et d'action auparavant contrôlés par les instances officielles conformes à la loi française (Commissaire aux Comptes).

Le budget 2024 se termine sur un résultat globalement équilibré.

Dépenses 2024



Recettes 2024



*L'Allemagne (Ministère fédéral de l'Environnement) apporte aussi une contribution significative pour la plateforme régionale d'ALPARC - ALPARC CENTR'ALPS

Organisation du réseau - Membres

France (11)

- Parc national de la Vanoise
- Parc national du Mercantour
- Parc national des Ecrins
- Parc naturel régional de Chartreuse
- Parc naturel régional du Massif des Bauges
- Parc naturel régional des Baronnies provençales
- Parc naturel régional du Vercors
- Parc naturel régional Préalpes d'Azur
- Asters - Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie:**
 - 1 Sixt-Passy
 - 2 Passy
 - 3 Contamines-Montjoie
 - 4 Massif des Aiguilles Rouges
 - 5 Delta de la Dranse
 - 6 Bout du Lac d'Annecy
 - 7 Roc de Chère
 - 8 Carlaveyron
 - 9 Vallon de Bérard
- Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Parc naturel régional du Queyras

Slovénie (3)

- Triglavski narodni park
- Park Škocjanske jame
- Krajski Park Logarska dolina

Liechtenstein (1)

- Amt für Umwelt

Consultez la liste des membres d'ALPARC sur www.alparc.org/members

Italie (14)

- Parco nazionale Gran Paradiso
- Parco nazionale della Val Grande (*nouveau membre*)
- Parco nazionale dello Stelvio
- Ente di gestione Aree protette delle Alpi Marittime**
 - 1 Parco naturale Alpi Marittime
 - 2 Parco naturale del Marguareis
- Parco naturale Dolomiti Friulane
- Parco naturale Orobie Valtellinesi
- Parco naturale Prealpi Giulie
- Parco naturale Adamello Brenta
- Parco naturale Mont Avic
- Parco dell'Adamello
- Ente di Gestione delle Aree Protette dell'Ossola:**
 - 1 Parco naturale Veglia e Devero
 - 2 Parco naturale Alta Valle Antrona
- Provincia Autonoma di Bolzano - Alto Adige / Autonome Provinz Bozen - Südtirol:**
 - 1 Naturpark Puez-Geisler / Parco naturale Puez-Odle
 - 2 Naturpark Rieserferner-Ahrn / Parco naturale Vedrette di Ries-Aurina
 - 3 Naturpark Fanes-Sennes-Prags / Parco naturale Fanes-Senes-Braies
 - 4 Naturpark Trudner Horn / Parco naturale Monte Corno
 - 5 Naturpark Texelgruppe / Parco naturale Gruppo di Tessa
 - 6 Naturpark Drei Zinnen / Parco naturale Tre Cime
 - 7 Naturpark Schlern-Rosengarten / Parco naturale Sciliar-Catinaccio
- Regione Friuli Venezia Giulia
- Federparchi

Allemagne (2)

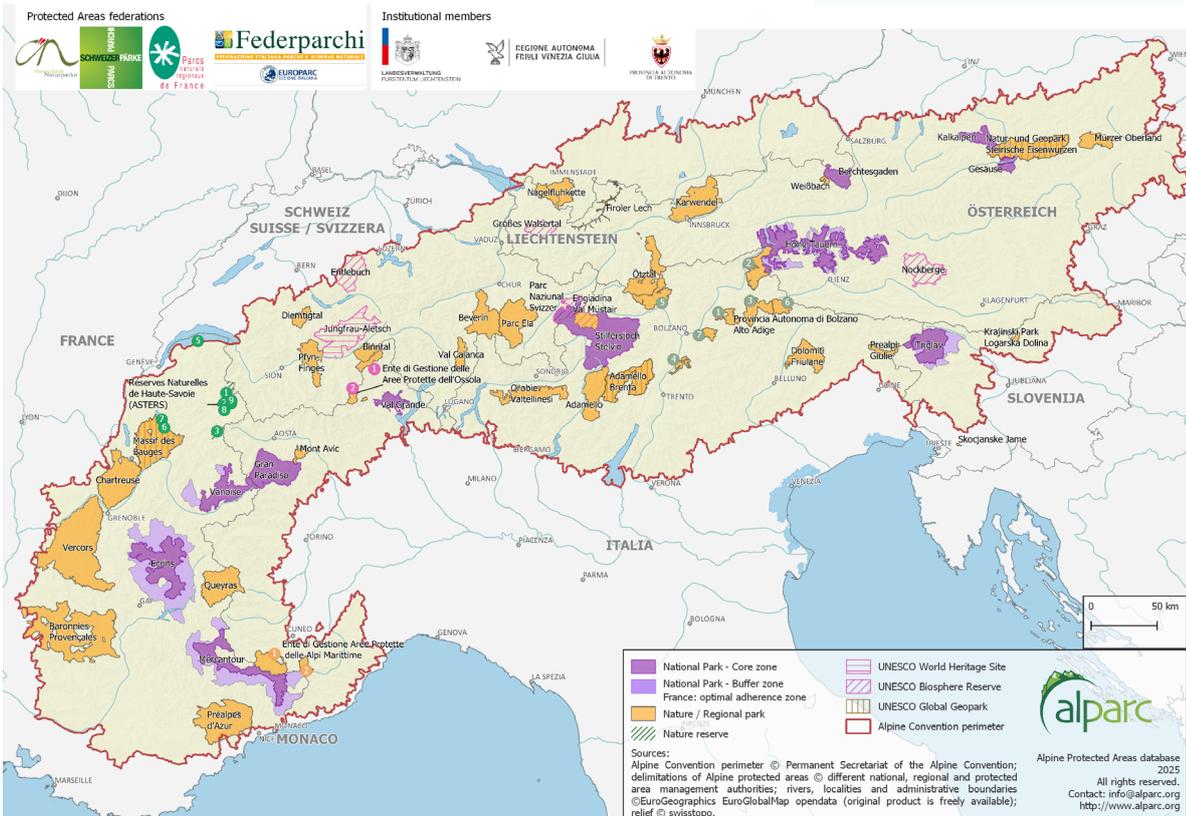
- Nationalpark Berchtesgaden
- Naturpark Nagelfluhkette

Autriche (12)

- Nationalpark Hohe Tauern
- Nationalpark Gesäuse
- Nationalpark Kalkalpen
- Biosphärenpark Nockberge
- Biosphärenpark Großes Walsertal
- Natur- und Geopark Steirische Eisenwurzen
- Naturpark Ötztal
- Naturpark Karwendel
- Verband der Naturparke Österreichs (Association of Austrian nature parks)
- Naturpark Mürzer Oberland
- Naturpark Weißbach
- Naturpark Tiroler Lech

Suisse (11)

- Parc national Suisse
- Parc naturel / Naturpark Ela
- Parc naturel / Naturpark Pfyn-Finges
- Parc naturel / Parco Val Calanca (*nouveau membre*)
- UNESCO Biosphère Entlebuch
- Biosfera Val Müstair
- Landschaftspark Binntal
- Réseau des parcs suisses / Netzwerk Schweizer Pärke / Rete dei parchi svizzeri
- Naturpark Beverin
- Naturpark Diemtigtal
- UNESCO-Welterbe
- Swiss Alps Jungfrau-Aletsch



Conseil d'administration



Président
Peter Oggier
Directeur du Parc naturel Pfyng-Finges



Vice-Président
Andrea Beltrame
Parc naturel Prealpi Giulie



Vice-Président
Christian Schwoeher
Directeur d'ASTERS, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie



Secrétaire Général
Roland Baier
Directeur du Parc national de Berchtesgaden



Trésorière
Barbara Pucker
Directrice du Parc national des Hohe Tauern/Kärnten



Julia Friedlmayer
Directrice de la Fédération des parcs naturels autrichiens



Josef Forstinger
Directeur du Parc national Kalkalpen



Ludovic Schultz
Directeur du Parc national des Ecrins



Olivier Putot
Directeur du Parc naturel régional du Vercors



Samuel Cado
Directeur adjoint du Parc national de la Vanoise



Massimo Merati
Directeur du Parc régional Orobie Valtellinesi



Astrid Wiedenhofer
Coordinatrice des Parcs naturels du Sud-Tyrol



Daniele Stelin
Directeur du Parc Naturel du Mont Avic



Astrid Claudel-Rusin
Direction Environnement Principauté de Monaco



Dominique Weissen Abgottspon
Directrice Réseau des Parcs Suisses



Ruedi Haller
Directeur du Parc National Suisse



Tit Potočnik
Directeur du Parc National Triglav



Olivier Nägele
Office de l'environnement Principauté du Liechtenstein

BUREAU

Organisation du réseau

L'équipe ALPARC



Guido Plassmann
Directeur



Michelle Geringer
Cheffe de projets



Oriana Coronado
SIG
Coordinatrice de projets



Laura Perl
Coordinatrice ALPAC CENTR'ALPS



Pietro Merzi
Coordinateur de projets



Marie Görner
Stagiaire



Interreg



Co-funded by
the European Union

Alpine Space



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
Massif des Alpes**



agence nationale
de la cohésion
des territoires



**Bundesministerium
für Umwelt, Naturschutz, nukleare Sicherheit
und Verbraucherschutz**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

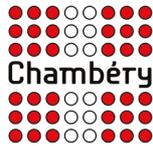
Office fédéral de l'environnement OFEV



**Bundesministerium
Klimaschutz, Umwelt,
Energie, Mobilität,
Innovation und Technologie**



**Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO**



Chambéry



FÜRSTENTUM LIECHTENSTEIN

Directeur de la publication: Guido Plassmann

Coordination: Oriana Coronado

Rédaction: Equipe ALPARC

Mise en page: www.graphi.media

Illustrations: Photothèque ALPARC

Couverture: ©Guido Plassmann

ISBN 979-10-94590-66-9



www.alparc.org



alparc
Ensemble pour les Alpes

rappor**t**d'activité**2024**

ALPARC

**Réseau Alpin des
Espaces Protégés**

Maison des parcs et de la montagne
256, rue de la République
F-73000 CHAMBERY

Tel. +33 . (0)4 79 26 55 00

Fax. +33 . (0)4 79 26 55 01

info@alparc.org